

Commission Electorale Nationale Indépendante



CENI/SEA/DIREELCOM/SCRIP- 018 -17

COMMUNIQUE DE PRESSE

Antananarivo 15 septembre 2017

La transparence comme leitmotiv, la Commission Electorale Nationale Indépendante –CENI, a convié ce jour à son siège à Alarobia, responsables étatiques et institutionnels, partenaires techniques et financiers ainsi que les parties prenantes aux élections à l'évaluation de la mise en œuvre des activités inscrites au titre du Programme de Travail Pluriannuel 2016-2021 de la CENI.

L'objectif étant non seulement d'informer mais également de faire connaître aux collaborateurs et à la population l'avancement des travaux de la CENI qui ont débuté concrètement en 2015. Le Président de la CENI, Me Hery RAKOTOMANANA de souligner que la transparence du processus électoral est un garant de la paix dans toutes les activités à entreprendre dans un avenir proche. « **La CENI se doit d'informer la population sur les travaux accomplis et/ou à réaliser, depuis le début de son mandat jusqu'à ce jour, afin de garantir la transparence dans la gestion des élections** ». La CENI se consacre ainsi entièrement aux travaux pré-électorales en slalomant entre les activités afin de mieux gérer les prochains scrutins, dont la présidentielle de 2018 reste la principale cible jusqu'ici.

Actuellement, en période des activités pré-électorales depuis mars 2016, la CENI se consacre aux trois axes stratégiques prévus dans son PTP, à savoir: la consolidation des acquis démocratiques, l'amélioration de la gouvernance électorale ainsi que l'éducation électorale et la communication. Trois domaines majeurs émanent de ces différents axes: le renforcement de capacité des membres de la CENI et des parties prenantes aux élections, l'amélioration de l'encadrement juridique et la fiabilisation de la liste électorale.

Renforcement de capacité

L'année 2016 a été le point de départ des différentes formations. De là, les renforcements de capacité, avec le concours des partenaires techniques et financiers, se sont succédés et se poursuivront durant cette année. Dernièrement, au cours de tous le

mois de juillet 2017, la CENI avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement –PNUD, a entamé le renforcement de capacité de ses démembrements afin d'homogénéiser et améliorer la gouvernance électorale à Madagascar. Par ailleurs, la CENI se prépare actuellement au renforcement de capacité des parties prenantes. Les membres du Bureau Permanent de la CENI ainsi que son staff technique ont déjà participé à diverses sessions de formations dont celle organisée à travers le programme BRIDGE (Building Ressources in Democracy, Governance an Elections).

Par ailleurs, afin de traiter plus efficacement les données électorales ainsi que de renforcer la crédibilité du fichier électoral, la CENI a déjà procédé, en 2016, à des séries d'ateliers de formations sur la migration du fichier électoral sous le système de gestion des bases de données Oracle à l'intention des chefs de Centres informatiques de District (CID) et les chefs des Centres Informatiques Régionaux (CIR). Un système robuste, fiable et sécurisé répondant aux normes et standard internationaux.

Cadre juridique

L'amélioration de l'encadrement juridique des élections fait partie intégrante des grands défis de la CENI afin d'améliorer le processus électoral malgache et d'assurer sa transparence. Suite aux différents ateliers organisés avec les parties prenantes en vue de l'élaboration des documents stratégiques sur l'amélioration du cadre légal relatif aux élections, la Commission Consultative de réflexion et de proposition sur l'amélioration de l'encadrement juridique du processus électoral malgache présidée par le représentant du Président de la CENI a pu mener à son terme ses travaux. Un exercice dont les résultats ont été remis officiellement au Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Depuis, le Comité interministériel a pris la relève et se penche sur le document de ladite Commission afin d'élaborer des avant-projets de texte.

Liste électorale

Suite à la clôture officielle de la Révision Annuelle de la liste électorale (RALE) 2016-2017, la CENI a constaté un taux d'augmentation appréciable de 6,33% sur la liste électorale, alors que ce taux d'augmentation ne tournait qu'autour de 2% auparavant. L'Organe de gestion des élections prévoit ainsi de mobiliser tous les efforts possibles afin de continuer cet exploit et surtout de garantir des élections inclusives et transparentes dont la liste électorale s'avère être le premier pilier. L'objectif de la CENI d'atteindre les 10 millions d'électeurs, au moins, inscrits sur la liste électorale jusqu'en 2018 demeure toujours un vif challenge. De par les stratégies relatives à l'éducation électorale et à la stratégie de communication, la CENI se veut de relever le défi.

En outre, la CENI a mis en place depuis 2016 des cadres de concertations avec les parties prenantes toujours dans l'objectif d'améliorer le processus électoral en toute transparence.

A travers ces différentes activités, la CENI affirme sa ferme volonté d'aller toujours de l'avant dans la conduite du processus électoral afin de mettre en œuvre de ses différentes stratégies pour maintenir à sa vision ***d'une « Gouvernance électorale crédible et démocratique »***.